

Biodiversité en Normandie

Les 50 propositions du CESER pour la future stratégie nationale

Le CESER de Normandie publie une contribution pour l'élaboration de la future stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030, suite à la sollicitation de Madame Bérangère Abba, secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité.

Si le constat du déclin massif de la biodiversité est aujourd'hui clairement établi, et ses causes identifiées au niveau mondial comme national, force est de constater que les actions et moyens consacrés en faveur de cet enjeu fondamental n'ont pas été jusqu'à présent à la hauteur des objectifs affichés. De plus, il ne se situe pas au même niveau d'appréhension dans la société civile que la question du changement climatique. Or, les « services rendus » aux êtres humains par la nature et la biodiversité sont non seulement multiples, mais tout simplement essentiels : ressources vitales, régulation de la qualité de l'air et de l'eau, bienfaits multiples d'ordre social, éducatif et culturel. En s'appuyant sur un état des lieux succinct sur les enjeux de la biodiversité en Normandie, le CESER de Normandie formule **une cinquantaine de propositions prioritaires** à mettre en œuvre pour contribuer à la préservation et à la restauration de la biodiversité.

« Au-delà de la problématique politique, c'est également une question citoyenne qui doit interpeller toute la société civile afin de modifier notre modèle culturel. Pour une large partie de la population, la nature et sa diversité biologique restent des notions conceptuelles difficiles à appréhender, qui n'influent guère les esprits et les manières d'agir » souligne le CESER.

5 sujets de préoccupations majeurs en Normandie

- **L'artificialisation de sols et la destruction des milieux** L'artificialisation a ainsi progressé de 7,8 % entre 2008 et 2018 en Normandie, nettement plus vite que la croissance démographique, et seules 0,8 % des communes normandes n'ont pas artificialisé leur territoire entre 2009 et 2017. (L'artificialisation des sols contribue fortement à la destruction des milieux et réservoirs de biodiversité et porte atteinte aux continuités écologiques).

- **La surexploitation des ressources** En matière d'exploitation des ressources locales normandes, un point de vigilance concerne la nécessaire gestion durable des ressources halieutiques, agricoles et forestières.
- **Les pollutions exercées par les activités humaines** En dépit de l'interdiction de certains produits parmi les plus dangereux et mutagènes, et des efforts consentis par différents acteurs au premier rang desquels figurent le monde agricole, les ventes de pesticides sont en hausse à l'échelle du Bassin Seine-Normandie ou à l'échelle nationale, avec des impacts significatifs sur la qualité des eaux.
- **Les conséquences du changement climatique** La hausse des températures moyennes influe sur la capacité d'adaptation des espèces végétales, animales et des essences forestières. A titre d'exemple, la salinisation des estuaires et des nappes phréatiques (liée à l'élévation du niveau marin et au blocage des écoulements terrestres), tout comme le recul du trait de côte, constituent des menaces majeures de perte de biodiversité.
- **Les espèces exotiques envahissantes** En termes d'espèces végétales, 68 espèces envahissantes ont été comptabilisées en Normandie.

Les 47 propositions et préconisations du CESER de Normandie

- **15** pour enrayer l'artificialisation et la destruction des milieux et mettre en œuvre un aménagement du territoire durable et favorable à la biodiversité.
- **10** pour amplifier les actions de préservation, de restauration et de reconquête de la biodiversité, de la continuité écologique et des milieux
- **12** pour faire respecter et améliorer la réglementation environnementale
- **3** pour accélérer la transition agroécologique
- **7** pour soutenir et amplifier la connaissance, l'éducation à l'environnement et à la biodiversité

La Normandie, une région riche en biodiversité

9 réserves naturelles nationales

6 réserves naturelles régionales

4 Parcs naturels régionaux, couvrant près de 17 % du territoire

3 sites RAMSAR (zone humide d'importance internationale)

94 sites Natura 2000

640 km de littoral

La Normandie est la région métropolitaine avec le plus de prairies (33,4%) abritant de nombreuses espèces communes ou remarquables. Elle est également la 2^e région agricole de France.



Communiqué
4 mai 2021

A propos du CESER de Normandie

Le CESER émet des avis et des rapports sur tous les sujets d'intérêt régional. Deuxième assemblée de Normandie, le CESER est constitué de femmes et d'hommes de terrain issu.e.s de différents domaines de la société civile (monde économique et entrepreneurial – syndical – associatif -personnalités qualifiées). Les conseiller.ère.s du CESER apportent un éclairage pointu pour épauler les élus dans leurs prises de décisions, produisent des analyses stratégiques, auditionnent des personnalités venues de tous les horizons afin de co-construire les politiques publiques.

Contacts presse

Laure Voslion, chargée de communication, 02 35 52 21 59 – laure.voslion@ceser.normandie.fr
Damien Eclancher, responsable communication, 02 35 52 31 89 – damien.eclancher@ceser.normandie.fr